

Schéma Directeur Transition Ecologique 2024-2027

Version de travail - 2024

Contexte et méthodologie d'élaboration

L'accélération de la transformation écologique de l'université a été placée au cœur des priorités du mandat depuis les élections de 2022. Cette ambition transversale s'est traduite par la nomination d'un vice-président en charge de la Transition écologique (TE) et la mise en place d'un comité Transition écologique, composé d'élus issus de différentes listes et des différents conseils centraux (CF, CS, CVU) Une déléguée dédiée à la Transition écologique a par ailleurs été nommée début 2023 au sein de la délégation RSE (Responsabilité sociétale et environnementale).

Le schéma directeur Transition écologique, issu d'un travail concerté entre ces différents acteurs et les directions centrales concernées, fixe les grandes orientations stratégiques de l'université dans ce domaine et met en avant les objectifs phares. Le plan d'actions TE associé à ce schéma est un document de pilotage et de suivi opérationnel d'un ensemble d'actions déclinant la stratégie TE.

Préambule : Impact carbone de l'UL

L'empreinte carbone de l'UL ne traduit que son impact sur le changement climatique, alors que d'autres enjeux environnementaux doivent évidemment être pris en compte : érosion de la biodiversité, amenuisement des ressources, pollutions diverses... Elle constitue néanmoins un élément de diagnostic important, largement utilisé.

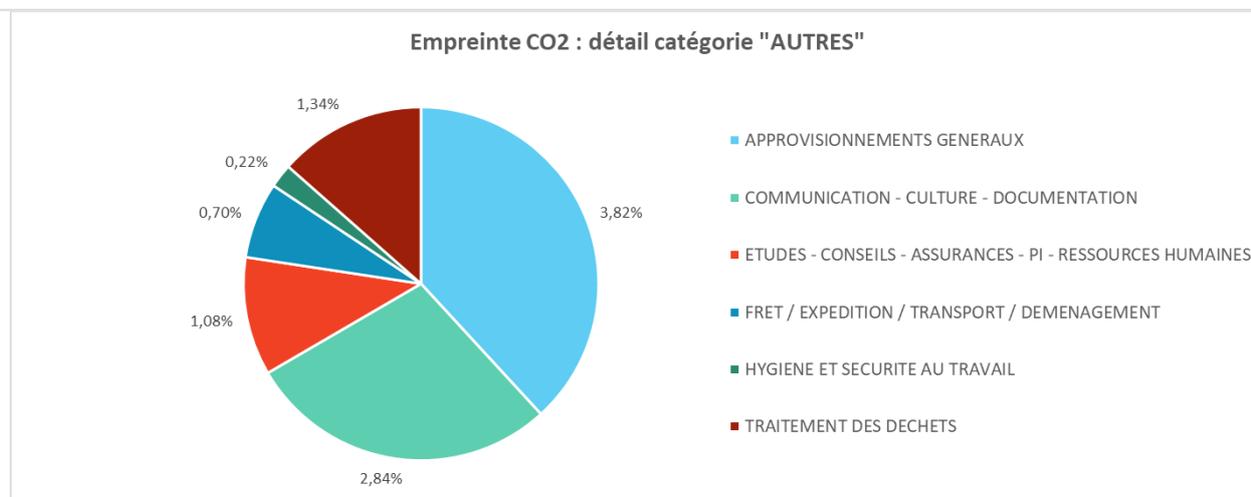
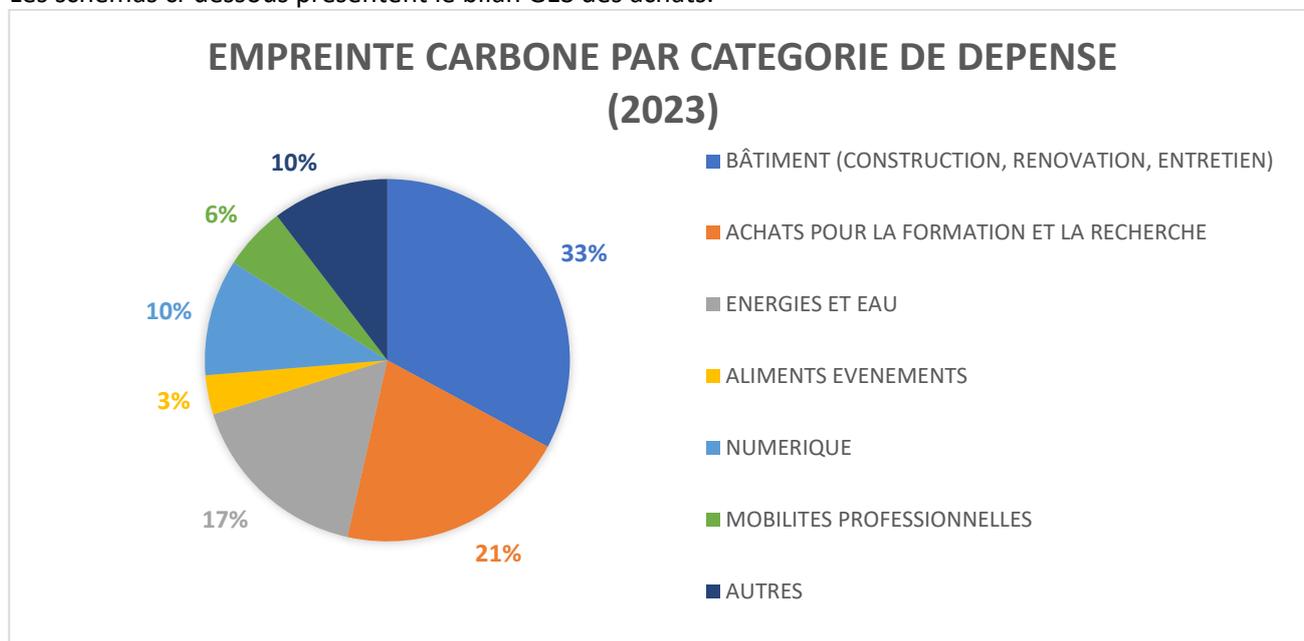
En 2023, le bilan de gaz à effet de serre (BGES) de l'UL conduit à évaluer son impact carbone à 85 000 tonnes d'équivalent CO₂ environ. Il se décompose en 2 grands volets à peu près équivalents :

- L'impact carbone du fonctionnement de l'Université de Lorraine¹ : environ 44 000 tonnes d'équivalent CO₂ en 2023 générées par toute dépense financière (commande, déplacement professionnel, travaux immobiliers, achat de matériel informatique, commande de plateaux-repas, etc.).

¹ Un outil produit par la DAPEQ nous permet de suivre annuellement les émissions directes (scope 1) et indirectes (scope 2 et 3) sur la base d'un modèle créé par le laboratoire PACTE de l'Université de Grenoble.

- L'impact carbone des déplacements domicile – campus² : de l'ordre de 41 000 tonnes d'équivalent CO₂ par an à l'échelle de l'établissement (personnels et étudiant-es).

Les schémas ci-dessous présentent le bilan GES des achats.



Les ambitions de l'UL

N.B. : Le texte ci-dessous a été élaboré dès 2023 et a été approuvé par le Conseil de la Vie Universitaire de l'UL.

L'Université de Lorraine (UL) affirme pleinement sa responsabilité sociétale et environnementale et s'engage résolument dans la mise en œuvre et l'accompagnement d'actions transformantes afin de relever les défis environnementaux, sociaux, de santé, d'économie et de gouvernance. En particulier, elle prend acte de la situation d'urgence écologique et d'amenuisement des ressources lié à leur consommation irraisonnée. L'UL décide d'agir en conséquence. Chaque membre de la communauté universitaire est ainsi appelé à contribuer par son action individuelle ou collective aux transitions qui mènent vers une société plus équitable et plus écologique.

² Cet impact est évalué via un modèle de simulation construit par la DAPEQ à la suite de l'enquête mobilité de 2021

L'UL se fixe deux grands objectifs :

- 1) Au travers de ses missions de formation, recherche et innovation, l'UL favorisera un nouveau modèle de société durable. Elle s'engagera à contribuer avec force à la transformation d'une société qui doit limiter ses impacts sur les ressources et l'environnement, et innover face aux pressions liées à leur détérioration (sécheresses, inondations, baisse de la production agricole, pollution de l'air, de l'eau et des sols...).
- 2) L'UL participera de manière exemplaire à l'atténuation de ses propres impacts, notamment grâce à la mobilisation des personnels et étudiants, tout en réduisant son exposition aux risques de pénuries et de phénomènes météorologiques extrêmes. Entre autres, l'UL se fixe comme objectif de réduire au moins de 6% par an son impact carbone³.

Ces deux objectifs structureront les relations avec les acteurs du territoire et les partenaires de l'UL afin de maximiser la cohérence des actions, les synergies, et donc les impacts de ces actions.

Concernant nos missions de formation, seront mis en place des enseignements et un cadre de vie qui permettent à la population étudiante de mieux appréhender les enjeux liés à l'environnement et d'agir en faveur des transformations socio-écologiques. Ces enjeux seront explorés en croisant de nombreuses disciplines – ce qui est une force de l'UL – et en développant des compétences transverses, telles que l'analyse systémique, la pensée exploratoire ou encore l'adaptabilité (cf. le cadre européen des compétences en matière de durabilité *Greencomp*). Conformément au plan Climat-biodiversité du MESR paru en 2023, une partie de ces enseignements sera obligatoire pour l'ensemble des étudiant-e-s de premier cycle. Il faudra également proposer des formations attractives sur ces sujets pour des étudiants internationaux, pour les personnels de l'UL et pour les autres professionnels, afin que toutes et tous deviennent acteurs de la transition écologique.

Concernant la recherche, l'UL contribue d'ores et déjà à des découvertes et à des innovations technologiques et sociétales, qui sont et seront utiles pour mener la transition. Le rôle structurant de l'initiative Lorraine Université d'Excellence sera conforté pour développer de grands programmes interdisciplinaires autour de six défis sociétaux.

Plus généralement, en formation comme en recherche, nous accentuerons nos efforts pour contribuer à des innovations écoresponsables et véritablement en phase avec les besoins et aspirations de la société. En ce sens, il sera intéressant d'intensifier nos actions avec toutes les parties prenantes : pouvoirs publics, associations, entreprises, citoyens... Nous pourrions pour cela nous appuyer sur les projets SIRIUS (*Stratégie d'innovation pour le renforcement des interactions entre université et société*) et SAPS (*Sciences avec et pour la société*). Par ailleurs, l'UL encouragera différentes formes d'échanges entre collègues pour que chacun puisse nourrir sa réflexion sur son rôle sociétal en tant que chercheur. Ces réflexions peuvent être particulièrement opportunes lors de la préparation d'une HDR, d'une conversion thématique ou d'un recrutement. Les équipes, laboratoires et pôles scientifiques seront également invités à se questionner et se positionner sur le caractère sociétal et écoresponsable de leur stratégie scientifique.

La formation, la recherche et l'innovation à l'UL auront donc un rôle déterminant à jouer pour accélérer la transition socio-écologique. Cependant l'établissement aura également à devenir exemplaire dans son fonctionnement. Un effort important portera donc sur nos consommations d'eau et d'énergie pour lesquelles nous avons pris des engagements dans le plan de sobriété dès 2022. Il sera également nécessaire de revoir profondément nos pratiques d'achat, d'utilisation et de fin de vie des équipements – qu'ils soient scientifiques, numériques ou mobiliers. De manière plus générale, ce sont nos modes de consommation et d'alimentation qu'il faut questionner, sans oublier nos mobilités professionnelles et nos déplacements domicile-campus.

³ Indicateur évalué à périmètre constant (nombre d'étudiants) et large (déplacements domicile-travail, mobilité professionnelle, consommation d'énergie, empreinte carbone des achats dont le numérique).

Cette responsabilité socio-écologique ne devra pas être simplement transférée aux personnels et aux étudiant-e-s : la gouvernance de l'UL sera exemplaire pour entraîner toute la communauté universitaire. Ainsi l'UL modifiera ses politiques d'achat et de mobilité et investira plus encore dans la rénovation énergétique des bâtiments. Elle transformera ses espaces extérieurs pour qu'ils accueillent de nouveau la nature en milieu urbain de manière à favoriser la biodiversité, réduire les îlots de chaleur, diminuer le ruissellement des eaux de pluie. En outre, la délégation RSE et les directions de l'UL accompagneront les composantes pour sensibiliser leurs membres, puis conduire des transformations choisies et pérennes, traduites dans des plans d'actions. L'UL aura également à agir avec ses partenaires, en particulier les collectivités territoriales et les structures hébergées dans nos locaux, pour partager les mêmes ambitions et développer les infrastructures et services permettant la transition écologique.

Cette politique sera suivie par le comité Transition écologique qui réunit des élus – personnels et étudiants – issus de différents conseils, dont le CVU auquel il est rattaché. Le comité RSE du Conseil scientifique veillera plus spécifiquement à l'intégration de l'éthique environnementale dans les activités de recherche et d'innovation. Chaque année, le vice-président Transition écologique rendra compte de la politique de l'UL sur ces sujets lors d'une présentation dédiée.

Axes et objectifs

Pour décliner la stratégie TE de l'établissement, quatre axes ont été identifiés, chacun distribué en objectifs traduits en actions. Ces objectifs sont décrits dans la suite de ce Schéma Directeur. [Les actions prioritaires sont écrites en bleu.](#)

Voici un aperçu synthétique des objectifs :

- 1. Former et contribuer à la transition écologique**
 - 1.1. Sensibiliser et impliquer
 - 1.2. Former les apprenant.es
 - 1.3. Former les personnels
 - 1.4. Contribuer à la TE à travers les recherches et innovations
- 2. Consommer de manière responsable**
 - 2.1. Acheter de manière plus responsable
 - 2.2. Tendre vers la sobriété numérique
 - 2.3. Promouvoir une alimentation durable
 - 2.4. Réduire, ré-utiliser, recycler les déchets
- 3. Mieux utiliser les espaces et les rendre plus durables**
 - 3.1. Investir dans la rénovation thermique et dans la production d'énergie peu carbonée
 - 3.2. Consommer moins d'énergie
 - 3.3. Consommer moins d'eau
 - 3.4. Repenser les espaces extérieurs pour favoriser la biodiversité
- 4. Réduire l'impact environnemental des déplacements**
 - 4.1. Faciliter la mobilité durable entre domicile & campus
 - 4.2. Rendre les déplacements professionnels plus responsables

1. Former et contribuer à la transition écologique



1.1. Sensibiliser et impliquer

Description de l'objectif : créer un écosystème favorable aux actions visant à sensibiliser tout un chacun à l'écologie et donner envie de s'impliquer au quotidien et à long terme. Cela suppose d'accompagner les dynamiques TE sur les différents campus, de valoriser toutes les initiatives et de les mettre en réseau pour permettre la collaboration et l'amplification des impacts.

Objectif chiffré : sensibiliser + de 1500 personnes via au moins une action qu'ils n'ont pas vécue auparavant

Action 1	Acteurs	Finalisation
Structurer une stratégie de communication interne pour impulser et accompagner le changement vers des pratiques plus sobres, en veillant à en mesurer l'impact	DCOM	2025
Action 2	Acteurs	Finalisation
Organiser ou faciliter des actions de sensibilisation et de mobilisation sur toutes les thématiques du plan d'action TE lors de temps-forts spécifiques (achats, sobriété énergétique, biodiversité, numérique responsable, mobilités, alimentation, déchets, etc.) ou générique (comme le challenge Ma Petite Planète)	DRSE	N/A
Action 3	Acteurs	Finalisation
Accompagner les projets et actions TE des composantes de formation et de recherche, des étudiant·e·s et des personnels (travail conjoint pour réduire l'empreinte environnementale des activités de la composante ou direction, journées thématiques de campus, actions des associations étudiantes, interventions dans les journées annuelles, etc.)	DVUC DRH	N/A
Action 4	Acteurs	Finalisation
Reconnaître l'investissement des étudiant·es et des personnels (bonus engagement étudiant, valorisation dans les dossiers de recrutement, promotion et primes)	DVUC DRH	2026
Action 5	Acteurs	Finalisation
Initier et contribuer aux réflexions et actions TE sur nos territoires	DRSE VP TE VP StraTer	N/A
Action 6	Acteurs	Finalisation
Initier et contribuer aux réflexions et actions TE aux côtés des acteurs nationaux et internationaux	DRSE VP TE DRIE	N/A
Action 7	Acteurs	Finalisation
Mener une réflexion collective autour de l'éthique environnementale au sein de l'UL et en lien avec nos partenaires (institutions, entreprises...)	VP TE	2027

1.2. Former les apprenant.es

Description de l'objectif : tous les diplômé-es de l'université – quelle que soit leur formation – doivent être formé-es pour comprendre et faire face aux enjeux écologiques. Ils et elles doivent être en capacité d'agir au niveau de leur vie privée, associative, publique et professionnelle. Les enseignements disciplinaires et le certificat SENSE⁴ contribueront à cet objectif.

Objectif chiffré : en 2026, 100 % des étudiant-es obtenant un diplôme de 1^{er} cycle à l'UL ont validé le certificat SENSE.

Actions décrites dans l'axe 2 du plan d'actions TE et dans le SD Vie étudiante en Lorraine et reprises ci-dessous :

Action 1	Acteurs	Finalisation
Mettre en place des enseignements dédiés à la TE pour l'ensemble des étudiants de l'UL (certificat SENSE et parcours AGILES en 1^{er} cycle)	DRSE DN	2025
Action 2	Acteurs	Finalisation
Enrichir le plan de formation des associations étudiantes, l'évaluer et y inclure des modules de formation autour de la transition écologique et sociétale et l'inclusion, y compris sous format numérique	DVUC DRSE	2026
Action 3	Acteurs	Finalisation
Intégrer les connaissances et compétences TE, qui peuvent s'inscrire dans une Approche Compétences	VP Pédagogie	N/A
Action 4	Acteurs	Finalisation
Cibler et expliciter les liens entre les formations de l'UL et les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU	SOIP	2027
Action 5	Acteurs	Finalisation
Observer l'évolution des compétences et des pratiques professionnelles de nos diplômés par rapport aux enjeux TE	DAPEQ, SOIP	2027
Action 6	Acteurs	Finalisation
Intégrer la dimension TE dans les actions Sciences Avec et Pour la Société	SAPS	N/A
Action 7	Acteurs	Finalisation
Développer les enseignements partagés dans le cadre de l'Université européenne EURECA-PRO	DRIE DRSE	2027

⁴ Le certificat SENSE (Se saisir de enjeux sociétaux et environnementaux) est une formation distancielle asynchrone de 30h (6h en 1^{ère} année puis 24h en 2^e année de 1^{er} cycle)



1.3. Former les personnels

Description de l'objectif : pour former tous-tes les apprenant-es à agir face aux enjeux de la transition écologique, il est nécessaire d'aider les enseignant-es de l'UL à se former, en particulier pour mieux maîtriser l'approche systémique nécessaire à l'analyse des défis complexes à relever. Plus généralement, c'est bien l'ensemble des personnels académiques, dont les chercheur-es et les BIATSS, qui doit se former et se mobiliser pour mieux appréhender la transition écologique et y contribuer.

Objectif chiffré : plus de 150 agents formés / an toutes catégories confondues.

Actions décrites dans l'axe 2 et 3 du plan d'actions TE de l'UL et reprises succinctement ci-dessous :

Action 1	Acteurs	Finalisation
Partager des informations, ressources, retours d'expériences entre enseignants et s'inspirer (via la communauté Formation RSE)	DRSE	N/A
Action 2	Acteurs	Finalisation
Former les Enseignants-chercheurs pour intégrer les connaissances et compétences TE dans leurs enseignements disciplinaires	DRSE DACIP DRH	2025
Action 3	Acteurs	Finalisation
Former des animateurs d'ateliers TE et animer leur réseau au sein de l'UL (Fresques du Climat, de la Biodiversité, Atelier 2 tonnes ou autres jeux sérieux)	DRSE... DADRH	N/A
Action 4	Acteurs	Finalisation
Former spécifiquement certains BIATSS, comme les correspondant-es TE ou encore les équipes en charge des espaces verts, etc.	DLI DCC DPI DRSE	N/A
Action 5	Acteurs	Finalisation
Déployer des formations TE adaptées aux doctorant-es UL et aux nouveaux enseignants et enseignants-chercheurs	MDD DRSE	2027

1.4. Contribuer à la TE à travers les recherches et innovations



Description de l'objectif: il est nécessaire pour le monde de la recherche d'adopter des pratiques interdisciplinaires qui permettent de mieux appréhender la complexité des problèmes et l'imbrication des enjeux environnementaux et sociétaux. L'objectif sera également de développer – à l'échelle du-de la chercheur-e, de son équipe, de son laboratoire... – une conscience aiguisée des potentiels impacts sociétaux et environnementaux des innovations auxquels ils-elles contribuent.

Actions décrites dans l'axe 2 et 3 du plan d'actions TE de l'UL et reprises sommairement ci-dessous :

Action 1	Acteurs	Finalisation
Développer une méthodologie permettant d'apprécier et de minimiser les impacts écologiques directs d'un laboratoire ou d'un projet de recherche	DAPEQ	2026
Action 2	Acteurs	Finalisation
Soutenir l'interdisciplinarité dans les travaux de recherche et d'innovation pour mieux prendre en compte la diversité des enjeux sociétaux et environnementaux	VP CS LUE	N/A
Action 3	Acteurs	Finalisation
Développer, ou contribuer à, des projets de recherche et d'innovation en réponse aux enjeux environnementaux et sociétaux sur les périmètres d'action pertinents (territoriaux, nationaux et internationaux) (cf. université européenne EURECA-PRO dédiée à l'ODD 12)	DRV DP DRIE	N/A
Action 4	Acteurs	Finalisation
Développer nos réflexions sur le rôle sociétal du chercheur et des collectifs de recherche, ainsi que sur les impacts socio-environnementaux à long terme des projets de recherche et d'innovation	DRV VP TE	N/A

2. Consommer de manière responsable

2.1. Acheter de manière plus responsable

Description de l'objectif : les achats ont un fort impact carbone dans le bilan de l'UL, compte tenu principalement de la fabrication des biens, mais aussi de leurs transport, utilisation et fin de vie. Au cours de ce cycle de vie, il y a d'autres atteintes à l'environnement et à la santé humaine : émissions de polluants, destruction d'écosystèmes, etc. Il est donc de la responsabilité de l'UL de ne pas surconsommer des biens matériels quelle que soit leur nature (consommables, mobilier, appareils scientifiques...).

Objectif chiffré : réduire de 6 % / an l'impact carbone des achats.

Actions décrites dans l'axe 1.1.3 du plan d'actions TE de l'UL et reprises sommairement ci-dessous :

Action 1	Acteurs	Finalisation
Favoriser la mutualisation des équipements et des services (impression, équipements de sécurisation vélos, achats de consommables, etc.)	DN DAMP DLI	2027
Action 2	Acteurs	Finalisation
Formaliser des règles pour favoriser l'optimisation environnementale en déployant et suivant des politiques d'achats et de consommation responsables (SPASER et politiques d'achat sur les 5 grands segments d'achat)	DAMP	2027
Action 3	Acteurs	Finalisation
Inscrire pleinement les procédures d'achats dans une démarche éco-responsable (éco-labels, circuits courts, longue durée de garantie, matériels d'occasion reconditionnés par organismes ESS, appréciation en coût global...)	DAMP	2026

2.2. Tendre vers la sobriété numérique

Description de l'objectif : le matériel numérique génère plusieurs impacts environnementaux. Il représente 10 % du poids carbone des achats de l'UL, tandis qu'il induit également une consommation importante d'eau et de minerais métalliques. L'UL s'engage donc à réduire ses achats de matériel, tout en optimisant son usage qui induit une consommation électrique importante.

Objectif chiffré : réduire de 6% / an l'impact carbone des achats numériques.

Actions décrites dans l'axe 1.1.5 du plan d'actions TE de l'UL et reprises sommairement ci-dessous :

Action 1	Acteurs	Finalisation
Formaliser un schéma directeur du Numérique Responsable	DN	2025
Action 2	Acteurs	Finalisation
Établir des politiques sur les équipements et infrastructures (politique d'achat établissement prescriptive en quantité et en qualité, réduire le nombre d'équipements, allonger leur durée de vie...)	DN	2026
Action 3	Acteurs	Finalisation



Ajuster l'éventail des services et des logiciels dans une logique de sobriété et de souveraineté

DN 2027

2.3. Promouvoir une alimentation durable

Description de l'objectif : la consommation alimentaire a la particularité d'induire des impacts environnementaux multiples : émissions de GES, relargage de nitrates et de pesticides, destruction d'écosystèmes, surpêche, emballages... Certains aliments ont un poids environnemental particulièrement important et il s'agit donc de modérer leur consommation. L'UL s'engage à promouvoir une alimentation qui induit moins d'impacts écologiques, permet de rester en bonne santé et favorise une production locale.

Objectif chiffré : réduire de 6 % / an l'impact carbone de notre alimentation.

Actions décrites dans l'axe 4.4 du plan d'actions TE de l'UL et reprises sommairement ci-dessous :

Action 1	Acteurs	Finalisation
Proposer une offre de nourriture saine, bio, en circuit court, de saison et à plus faible impact environnemental au quotidien et lors des évènements	DAMP DRSE DLI INSPE	2025
Action 2	Acteurs	Finalisation
Réduire les déchets inhérents à l'alimentation en favorisant notamment le recours à de la vaisselle réutilisable	DAMP DRSE DLI INSPE	2025
Action 3	Acteurs	Finalisation
Réduire le gaspillage alimentaire (identifier le juste besoin pour acheter la bonne quantité, anticiper la redistribution des aliments)	DAMP DRSE DLI INSPE	2025
Action 4	Acteurs	Finalisation
Encourager la participation des étudiants et des personnels dans des activités associatives sur les campus et à l'extérieur (ex : jardins partagés, AMAP...)	DVUC	2026



2.4. Réduire, ré-utiliser, recycler les déchets

Description de l'objectif : les actions liées aux trois objectifs précédents doivent contribuer à réduire la production de déchets, mais elles ne pourront pas totalement la supprimer. Il s'agit alors de ne plus les jeter mais de promouvoir des alternatives. Un matériel peut trouver une seconde vie. Un objet en plastique, métal, carton... peut être trié puis recyclé. Et, bien évidemment, il est inacceptable de retrouver des débris au sol.

Objectif chiffré : réduire de 6 % / an le volume de déchets de type ordures ménagères.

Actions décrites dans l'axe 4.2.2 du plan d'actions TE de l'UL et reprises sommairement ci-dessous :

Action 1	Acteurs	Finalisation
Se fixer des objectifs de réduction des ordures ménagères par campus	DRSE DLI	2025
Action 2	Acteurs	Finalisation
Améliorer la collecte & le tri des déchets, dont les DEEE, les déchets dangereux et les effluents liquides organiques	DLI	2026

Action 3	Acteurs	Finalisation
Réduire les déchets liés aux équipements en valorisant les équipements vieillissants via maintenance, réparation, réemploi, reventes & dons	PIM	2026



3. Mieux utiliser les espaces et les rendre plus durables

3.1. Investir dans la rénovation thermique et dans la production d'énergie peu carbonée

Description de l'objectif : malgré les efforts réalisés ces dernières années, beaucoup de bâtiments UL sont médiocres sur le plan thermique. Cela a évidemment des conséquences en termes d'émissions de CO₂ (surconsommation énergétique), mais aussi sur le bien-être en hiver. À cela s'ajoute les problématiques de qualité de l'air intérieur et du confort d'été qui devient crucial dans le cadre de l'adaptation au changement climatique. Il est ainsi essentiel de poursuivre les efforts de rénovation thermique des bâtiments et d'investir dans des moyens de production d'énergie renouvelable.

Actions décrites dans l'axe 4.1.2 du plan d'actions TE de l'UL et reprises sommairement ci-dessous :

Action 1	Acteurs	Finalisation
Poursuivre la rénovation énergétique de l'ensemble du parc dans une démarche structurée	DPI	N/A

Action 2	Acteurs	Finalisation
Améliorer la qualité de l'air et le confort thermique des lieux de travail et d'études	DPI	N/A

Action 3	Acteurs	Finalisation
Investir dans des moyens de production d'énergie délocalisée à faible impact carbone en prenant en considération leurs coûts économique et écologique	DPI	2027

Action 4	Acteurs	Finalisation
Poursuivre la connexion aux réseaux de chaleur urbains sans contribuer à la surexploitation des forêts	DPI	2027

3.2. Consommer moins d'énergie

Description de l'objectif : la rénovation thermique des bâtiments est un processus de longue haleine qui n'est pas suffisant pour réduire significativement les émissions de GES liés à la consommation de chaleur et d'électricité. Il faut également faire preuve de sobriété énergétique au quotidien, tout en améliorant les conditions sanitaires dans nos bâtiments. Il faut enfin entreprendre de réduire l'utilisation de surfaces.

Objectif chiffré : Réduire de 6 % / an l'impact carbone de nos consommations énergétiques directes.

Actions décrites dans l'axe 4.1.4 du plan d'actions TE de l'UL et reprises sommairement ci-dessous :

Action 1	Acteurs	Finalisation
Poursuivre la stratégie d'exploitation / maintenance à visée de performance énergétique et hygiénique	DPI	2027



Action 2	Acteurs	Finalisation
Poursuivre et améliorer le suivi énergétique de l'établissement : quantifier, suivre et communiquer sur les consommations d'énergies	DPI DCOMM	2027
Action 3	Acteurs	Finalisation
Réduire les surfaces et volumes chauffés	DPI	2027

3.3. Consommer moins d'eau

Description de l'objectif : le changement climatique en Lorraine induit de plus fortes tensions sur l'eau potable dans les décennies à venir. Il est donc important que l'UL entreprenne des actions pour réduire la consommation de ce bien précieux.

Objectif chiffré : Réduire de 3 % / an notre consommation d'eau potable.

Actions décrites dans l'axe 4.1.5 du plan d'actions TE de l'UL et reprises sommairement ci-dessous :

Action 1	Acteurs	Finalisation
Réduire le gaspillage d'eau potable (relevés, diagnostics, recherche de fuites)	DPI	2026
Action 2	Acteurs	Finalisation
Réduire la consommation d'eau potable (sanitaires, procédés, arrosage...)	DPI DLI	2027
Action 3	Acteurs	Finalisation
Valoriser les eaux de pluie collectables	DPI	N/A



3.4. Repenser les espaces extérieurs pour favoriser la biodiversité

Description de l'objectif : les espaces extérieurs des campus présentent des typologies variées (façades, parvis, circulations, parkings, pelouses, prairies, bois...). La biodiversité qu'ils accueillent est relativement méconnue. Un travail important de diagnostic doit donc être réalisé pour cibler les actions à mener. Celles-ci peuvent être relativement simples (modification du mode de gestion des végétaux sur un sol vivant) ou bien plus complexes (transformation d'un parking aérien en prairie). Les enjeux sont multiples : préservation / restauration d'habitats pour des espèces végétales ou animales, bien-être des usagers et des personnels, adaptation au changement climatique...

Objectif chiffré : cartographier tous les campus et déployer des projets de végétalisation des surfaces sur 10 campus d'ici 2027.

Actions décrites dans l'axe 4.3 du plan d'actions TE de l'UL et reprises sommairement ci-dessous :

Action 1	Acteurs	Finalisation
Construire un état des lieux des espaces extérieurs sur la base des cadrages réglementaires (base de données, cartographies, inventaires...)	DPI DRSE	2025
Action 2	Acteurs	Finalisation
Formaliser une stratégie biodiversité sur les campus pour préserver, développer et restaurer la biodiversité et la fonctionnalité des écosystèmes,	DPI DRSE	2026

ses bienfaits et ses services rendus (services écosystémiques), en s'inscrivant dans la continuité des trames écologiques des territoires

Action 3	Acteurs	Finalisation
Déployer la stratégie biodiversité sur nos campus en intégrant les autres enjeux TE (mobilités, déchets, alimentation, etc.), avec les parties prenantes concernées (internes/externes)	DPI DRSE	2027



4. Réduire l'impact environnemental des déplacements

4.1. Faciliter la mobilité durable entre domicile & campus

Description de l'objectif : l'impact carbone de l'Université de Lorraine est pour moitié lié aux mobilités domicile-campus de ses agent-es et usager-es. D'autres impacts comme ceux sur la biodiversité, l'amenuisement des ressources ou encore la pollution sont évidemment à prendre en compte. Les actions suivantes ont été pensées en vue de réduire l'impact environnemental de ces mobilités, tout en permettant de limiter les temps de déplacement des usagers vers leurs campus, sans oublier leur sécurité lors de ces trajets. Il convient ainsi de repenser avec les collectivités la connexion entre les campus, d'informer les usagers sur les possibilités qui leur sont offertes pour limiter l'impact carbone de leurs déplacements, et de les accompagner dans leur choix de nouveaux moyens de transport. Certains d'entre eux permettent aussi de réduire la sédentarité et ses impacts sanitaires négatifs.

Objectif chiffré : Réduire de 6 % / an l'impact carbone des déplacements domicile-campus.

Actions décrites dans l'axe 4.1.3 du plan d'actions TE de l'UL et reprises ci-dessous

Action 1	Acteurs	Finalisation
Accompagner l'installation d'équipements de sécurisation, de maintenance et de recharge des vélos et trottinettes	DRSE DPI Campus	2027
Action 2	Acteurs	Finalisation
Améliorer la communication pour permettre aux étudiants et personnels d'accéder plus facilement aux campus de l'UL, tout en réduisant leurs impacts environnementaux (plan d'accès en transports en commun et mobilité douce, plan des campus avec les dispositifs de sécurisation...)	DCom DPI	2027
Action 3	Acteurs	Finalisation
Réaliser une enquête mobilité tous les 3 ans pour observer les évolutions et comprendre les freins au changement sur chaque campus	DRSE DAPEQ	N/A
Action 4	Acteurs	Finalisation
Participer, organiser ou accompagner des événements, des challenges autour des mobilités durables et encourager à leur participation. Sensibiliser les personnels et étudiants sur l'impact GES, la pollution de l'air, le bruit et la sédentarité lié à l'autosolisme. Communiquer sur les dispositifs mis en place sur le campus, ainsi que sur le Forfait Mobilité Durable et le remboursement partiel des abonnements de transports en commun.	DRSE DVUC	2027

Action 5	Acteurs	Finalisation
Proposer un prêt (ou une location à bas prix) de vélo ou de VAE à chaque personnel ou étudiant·e sur une période donnée pour tester ce mode de transport domicile-campus	DRSE	2026
Partenaire : Collectivités		
Action 6	Acteurs	Finalisation
Aménager des circulations sécurisées pour les piétons et les cyclistes sur les campus et en proximité des campus en lien avec les collectivités	DPI DRSE	2027
Partenaire : Collectivités		
Action 7	Acteurs	Finalisation
Travailler avec les opérateurs et les EPCI sur une meilleure desserte de nos campus en matière de transport en commun (nombre, fréquence et plage horaires des lignes de bus) et sur la réduction des coûts pour les usagers	Politique (VP TE et Strater)	N/A
Partenaire : Collectivités		
Action 8	Acteurs	Finalisation
Concierter et constituer des communautés d'usagers « mobilités durables » (covoiturage, par exemple) sur chaque campus	DRSE Campus	2027
Action 9	Acteurs	Finalisation
Donner aux usagers l'accès à des bornes payantes de rechargement de voitures électriques	DLI	2026
Action 10	Acteurs	Finalisation
Valoriser l'effort des personnels qui se rendent sur les sites et campus à pied	DRH DRSE DBF	2027
Action 11	Acteurs	Finalisation
Pour chaque campus, adopter un plan de mobilité qui précise les actions ci-dessus ainsi que les modalités qui permettent de favoriser les mobilités durables (ex : places réservées au covoiturage, accès régulé pour les autosolistes)	Campus DRSE	2027



4.2. Rendre les déplacements professionnels plus responsables

Description de l'objectif : les déplacements professionnels des agents de l'UL représentent 6 % de l'empreinte carbone des achats. Ces déplacements contribuent également à d'autres problématiques environnementales et sanitaires : pollution de l'air, nuisances sonores, accidents... Les actions à mettre en œuvre pour réduire ces impacts doivent également prendre en compte des enjeux sociaux et économiques (qualité de vie au travail, égalité femme-homme, coût des transports), mais aussi des enjeux pour les missions des personnels (collaboration, enrichissement scientifique et culturel, visibilité) et des enjeux pour les missions de l'université (fonctionnement régional, rayonnement national & international). Les déplacements nationaux et internationaux des étudiants doivent également faire l'objet d'une politique de décarbonation même s'il est essentiel de favoriser la mobilité étudiante entrante et sortante.

Objectif chiffré : Réduire de 6 % / an l'impact carbone des déplacements professionnels.

Actions décrites dans l'axe 4.1.3 du plan d'actions TE de l'UL et reprises ci-dessous :

Action 1	Acteurs	Finalisation
<p>Réduire les déplacements professionnels en nombre et en distance. Encourager le recours à la visio-conférence pour les réunions internes de l'UL et d'autres rencontres lorsque celles-ci ne dépassent pas 2h. Encourager à participer à des colloques internationaux en Europe plutôt que hors Europe (en évitant l'avion et l'autosolisme autant que possible)</p>	DRSE DCOMM	N/A
Action 2	Acteurs	Finalisation
<p>Réduire l'autosolisme lors des déplacements professionnels. Optimiser l'utilisation des véhicules via la mise en place et l'utilisation d'un outil de covoiturage (flotte UL et véhicules personnels). Faciliter le recours aux transports en commun. Mettre en place un plan de circulation à vélo et transport en commun entre les différentes composantes.</p>	DRSE DBF DLI	2026
Action 3	Acteurs	Finalisation
<p>Proposer des formations à l'usage du vélo et à l'écoconduite en véhicule thermique / électrique</p>	DRSE DRH	2025
Action 4	Acteurs	Finalisation
<p>Réduire l'usage de l'avion via une mesure contraignante, une contribution carbone et la sensibilisation des personnels</p>	VP TE DBF DRSE	2025
Action 5	Acteurs	Finalisation
<p>Sur la base des Ordre de Missions (avec ou sans frais), calculer automatiquement l'impact carbone des déplacements d'un personnel et lui indiquer cette valeur, ainsi que la valeur cumulée sur une année coulante</p>	DBF DRSE	2026
Action 6	Acteurs	Finalisation
<p>Mettre à disposition des Vélos à Assistance Electrique sur chaque campus pour réaliser les déplacements courts intra-urbains</p>	DRSE DLI Campus	2027
Action 7	Acteurs	Finalisation
<p>Soutenir financièrement les étudiants qui choisissent de se déplacer en Europe par des moyens de transport peu carbonés (train, bus)</p>	DRIE DRSE	2026